

ARRÊTÉ PORTANT DÉLÉGATION DE FONCTION

25, Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

DGA Ressources et Relations aux
administrés – Vie institutionnelle et
relations aux administrés CP/AC
Numéro : 2025-A-044

À MADAME MONIQUE CHIRON POUR LA
PRESIDENCE DE LA COMMISSION CONSULTATIVE
DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Monsieur Xavier BONNEFONT, agissant en qualité de président de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême,

Vu l'article L.1413-1 du code général des collectivités territoriales précisant l'objet et la composition de la commission consultative des services publics locaux,

Vu la délibération n°253 du conseil communautaire du 15 octobre 2020 portant constitution de la commission consultative des services publics locaux,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de désigner Madame Monique CHIRON, conseillère déléguée membre du bureau, pour assurer en mes lieu et place la présidence de la commission consultative des services publics locaux,

ARRETE :

Article 1 : Madame Monique CHIRON, conseillère déléguée membre du bureau, est désignée pour assurer en mes lieu et place la présidence de la commission consultative des services publics locaux du mardi 14 octobre 2025 à 9h00.

Article 2 : Monsieur le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé.

Angoulême, le 13 octobre 2025
Le Président,

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture,
Le 13 OCT. 2025
Publié ou notifié,
Le

13 OCT. 2025



Xavier BONNEFONT